



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 3 juillet 2025 - Délibération n° 2025-071

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE LE CARRÉ 9

EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	18
Votants	29
Vote	
Pour	29
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Soazig Ruiz.

Madame Géraldine Denigot, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Madame Anne-Cécile Hurtel, pouvoir donné à Madame Françoise Fouchet.

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Monsieur Jean-Luc Guillaume, pouvoir donné à Madame Rola Abi Fadel.

Madame Sylvie Massicot, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Anaïs Cadoret, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.

Monsieur Alain Sevestre, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Catherine Sorin, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

Secrétaire de séance : Monsieur Louis Le Coz.

Rapport de Soazig Ruiz.

Considérant que le service d'un agent SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne) est obligatoire pour la location de la grande salle du Carré 9.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 035-213502362-20250703-SG2025_324-DE

Considérant que certains locataires du Carré 9 s'adjoignent directement le service d'un agent SSIAP pour leurs événements, à l'instar du Salon de l'habitat.

Considérant qu'il est par conséquent nécessaire de proposer le service d'un agent SSIAP uniquement lorsque les réservataires n'en possèdent pas et ainsi proposer une location de la grande salle sans SSIAP.

Considérant par ailleurs que certains tarifs de location de l'espace vert arrière du Carré 9 n'ont pas été actualisés au même titre que les autres tarifs de la salle lors du vote des tarifs municipaux 2025.

Considérant enfin que la réservation du gradin de la salle Le Carré 9 nécessite d'être valorisée uniquement lors de sa manipulation par un forfait qui est dédié à ce service.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2025-027 en date du 3 avril 2025 relative aux tarifs municipaux 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme réunie le 28 mai 2025,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

APPROUVE la modification des tarifs de location de la salle Le Carré 9 tels que reportés en rouge dans l'annexe jointe.

DIT que ces tarifs modificatifs entrent en vigueur à compter de la légalisation de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,
Louis Le Coz
2^{ème} Maire-Adjoint



Mis en ligne le 07/07/2025

SALLE	TYPE TARIF	REDUCTION APPLIQUEE	TARIF HT	TAUX TVA	TVA	TARIF TTC
HALL D'ENTREE	Plein tarif	Plein tarif	175,00 €	20%	35,00 €	210,00 €
	Plein tarif - jour démontage/montage	80% du plein tarif	35,00 €	20%	7,00 €	42,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissement scolaires de Redon	60% du plein tarif	70,00 €	20%	14,00 €	84,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissements scolaires de Redon - jour démontage/montage	80% du tarif particuliers de Redon	14,00 €	20%	2,80 €	16,80 €
	Etablissements publics et collectivités	30% du plein tarif	122,50 €	20%	24,50 €	147,00 €
	Etablissements publics et collectivités - jour démontage/montage	80% du tarif établissements publics	24,50 €	20%	4,90 €	29,40 €
PETITE SALLE	Plein tarif	Plein tarif	350,00 €	20%	70,00 €	420,00 €
	Plein tarif - jour démontage/montage	80% du plein tarif	70,00 €	20%	14,00 €	84,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissement scolaires de Redon	60% du plein tarif	140,00 €	20%	28,00 €	168,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissements scolaires de Redon - jour démontage/montage	80% du tarif particuliers de Redon	28,00 €	20%	5,60 €	33,60 €
	Etablissements publics et collectivités	30% du plein tarif	245,00 €	20%	49,00 €	294,00 €
	Etablissements publics et collectivités - jour démontage/montage	80% du tarif établissements publics	49,00 €	20%	9,80 €	58,80 €
GRANDE SALLE	Plein tarif	Plein tarif	612,50 €	20%	122,50 €	735,00 €
	Plein tarif - jour démontage/montage	80% du plein tarif	122,50 €	20%	24,50 €	147,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissement scolaires de Redon	60% du plein tarif	245,00 €	20%	49,00 €	294,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissements scolaires de Redon - jour démontage/montage	80% du tarif particuliers de Redon	49,00 €	20%	9,80 €	58,80 €
	Etablissements publics et collectivités	30% du plein tarif	428,75 €	20%	85,75 €	514,50 €
	Etablissements publics et collectivités - jour démontage/montage	80% du tarif établissements publics	85,75 €	20%	17,15 €	102,90 €
ESPACE VERT ARRIERE (ne peut être loué qu'avec une salle)	Plein tarif	Plein tarif	350,00 €	20%	70,00 €	420,00 €
	Plein tarif - jour démontage/montage	80% du plein tarif	70,00 €	20%	14,00 €	84,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissement scolaires de Redon	60% du plein tarif	140,00 €	20%	28,00 €	168,00 €
	Particuliers de Redon, associations de Redon et établissement scolaires de Redon - jour démontage/montage	80% du tarif particuliers de Redon	28,00 €	20%	5,60 €	33,60 €
	Etablissements publics et collectivités	30% du plein tarif	245,00 €	20%	49,00 €	294,00 €
	Etablissements publics et collectivités - jour démontage/montage	80% du tarif établissements publics	49,00 €	20%	9,80 €	58,80 €
OFFICE TRAITEUR	Forfait		262,50 €	20%	52,50 €	315,00 €
AUTRES	Forfait pour manipulation du gradin		175,00 €	20%	35,00 €	210,00 €
	Forfait pour présence d'un agent SSIAP		250,00 €	20%	50,00 €	300,00 €
	Forfait pour perte ou détérioration d'une clef ou d'un badge d'ouverture		43,75 €	20%	8,75 €	52,50 €

- **Gratuités**

Les structures suivantes bénéficient d'une gratuité de salle :

- Redon Agglomération dans le cadre de l'organisation d'événements, notamment portés par Le Conservatoire Le 7 à raison de 4 fois par an maximum
- EFS pour l'organisation de collectes de sang à raison de 5 campagnes par an maximum
- CCAS de Redon dans le cadre de l'organisation d'événements à raison de 5 fois par an maximum